

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 4

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courrier des lecteurs

Voici une belle histoire d'abeilles dans une « Forêt » enchantée et profonde en Pologne, racontée par notre « ami » Jerzy de Bialystok, apiculteur et « conteur ».

(Suite de la 2^e partie parue dans le N° 1-2/2000)

III^e partie

Pour les apiculteurs était venu le temps chaud. Quand le râle des genêts avait parlé aux champs, c'était le signe que s'était approché l'essaim. Les ruches éventées, vieilles et désertes, il avait fallu arroser pour encourager les abeilles à s'y installer. D'ordinaire, mon grand-papa était occupé à cela. Après la préparation d'un liquide spécial, il en arrosait l'intérieur des gîtes. Mais auparavant, à telle chambre il avait mis les verges de miette ou de noisetier afin que les abeilles puissent facilement attacher les rayons. On était passé une fois, trop tard, l'essaim s'était déjà établi à la ruche. Il avait fallu manger le miel ainsi.

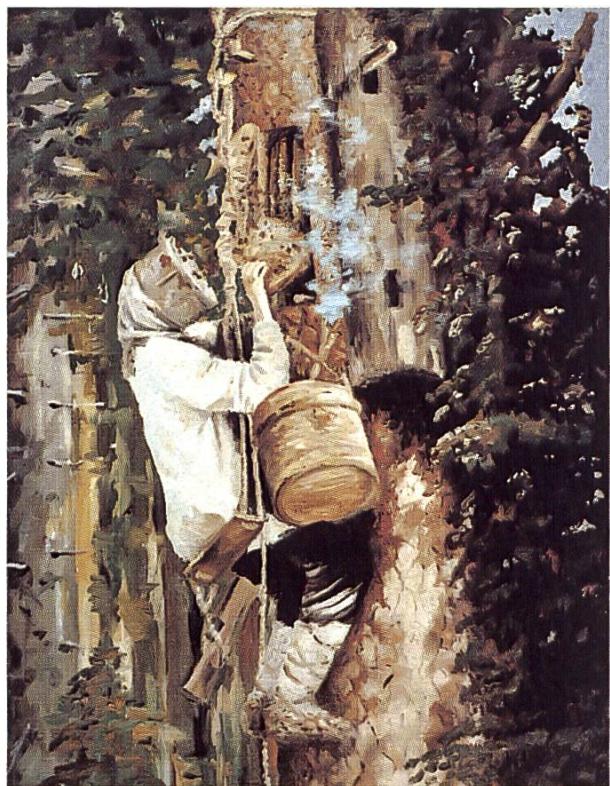
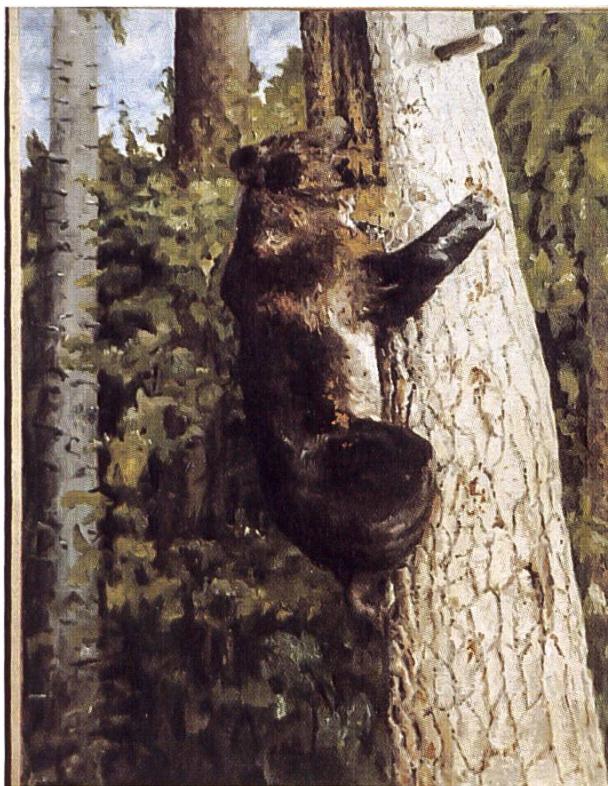
Les abeilles s'étaient déjà installées dans cette ruche, mais la cime de ce pin était trop grande et exubérante, alors il avait fallu le découronner. Maintenant, ils avaient été sûrs que la tempête n'abattra pas cet arbre. Ce travail avait été

fait comme à l'ordinaire par mon père à la couratelle du grand-papa. Le père, à l'aide du *leziwo* et du *liszka* allongé, était monté sur le tronc jusqu'à la couronne du pin. Il avait refait un emplacement pour les abeilles, car cet arbre lui appartenait, selon la coutume; il avait ensuite recouvert le tronc avec de l'écorce de bouleau, sur laquelle il perça le trou de vol des abeilles.

Il avait approché le temps de la récolte du miel. Avant la récolte l'un des gîtes d'abeilles avait abrité des frelons. Cela faisait pitié à voir comme les insectes avaient enroulé les abeilles et les avaient traînées quelque part dans leur nid.

Après examen de la ruche, ils avaient trouvé beaucoup d'abeilles assassinées, quelques-uns des frelons aussi. L'essaim fut perdu. En principe, le grand-papa et mon père avaient commencé la récolte tout près de la moisson. A l'année favorable, ils avaient châtré les ruches encore une fois en septembre. A ses





borcina's, ils étaient partis de la charrette, ayant là les outils apicoles, ici pour la récolte du miel.

Mon père était toujours aux droits de l'adjoint. Le grand-papa avait châtré en tout temps les ruches. Ces travaux, quelquefois, par exception, étaient confiés à mon père.

La récolte du miel ils avaient fait le plus souvent commence aux pins à deux ruches. Le père avait préparé le feu de camp et le *zubel*, puis il l'avait donné dans le petit seau avec les outils, en haut. Tout de suite aussi le père l'avait reçu par retour du chemin, mais déjà avec des rayons de miel d'en haut. Après le façonnage de la ruche haute, le grand-papa était descendu à la ruche basse.

Principalement, ils avaient façonné dix ruches par jour. Le cheval avec la charrette avait été laissé autre part dans la clairière. Là, ils avaient porté tous les rayons de miel, bien entendu à la fin de la récolte. La récolte entière, on l'avait amassée dans la chambre de la chaumière. Les plus jolis, c'est-à-dire les *brus*, à part, et les restes avaient été malaxés en *kadlubek*.

Quand il faisait beau temps, ils avaient pu en une semaine façonner toutes les *borcina's*, à condition que le temps soit favorable. Entre-temps, quelques ruches encore avant leur arrivé à temps vérifier l'ours. Les sûretés contre eux n'avaient eu que ces pins, qui possédaient les essaims forts. Mais, et avec telles il s'était mesuré aussi.

Le *samobitnia* passait pour un piège sûr, et cependant... il racontait l'un des apiculteurs qu'un chasseur par hasard était témoin de scène, que l'ours manifestait plus grand esprit que les apiculteurs.

Un chasseur guettait le sanglier. Il l'attendait, assis sur le vieux tilleul, mais n'avait pas eu la satisfaction de le voir. Il ne regrettait rien, parce qu'il voyait quelque chose de plus curieux, à savoir comment l'ours attaquait la ruche avec le *samobitnia* pour la pénétrer. De la patte il repoussait le *samobitnia*, mais

celui-ci revenait tout de suite comme un pendule. Irrité, il le repoussait avec force. Le bloc revenait aussi avec la même force, et frappait l'ours. L'animal tombait en griffant l'écorce de l'arbre. Mais il était tête. Il regardait un temps en haut. Qu'est-ce qu'il fait? Il monte sur l'arbre, mais d'autre part jusqu'à la hauteur de l'accrochage du bloc. De la patte, il est vrai à grand-peine faisait rouler ce *samobitnia* en bas. Il se passait à côté de la ruche. Puis avec sa patte arrachait le *płaszka*. Il mangeait avidement les rayons de miel, mais jusqu'au temps. Les abeilles passaient à la contre-attaque. Même quand descendait en bas était attaqué encore. Il cachait la tête dans l'herbe. Sans rien. Il devait prendre la fuite.

On avait parlé aussi que ce chasseur, depuis ce temps-là, ne fait plus feu sur les animaux.

Dictionnaire

- *brus*: rayon bien operculé.
- *kadłubek*: genre de vase de bois.
- *borcina*: groupe d'arbres apicoles.
- *samobitnia*: piège contre les ours, un bloc de chêne pendant devant la ruche, genre de pendule.
- *zubel*: genre d'enfumour (bâton court – une fine fissure, et en lui *skrypiel* fumant).
- *skrypiel*: genre de petit champignon.
- *płaszka*: planchette pour fermer l'orifice de la ruche, mais devant le *śniot*.
- *śniot*: moitié du bloc de chêne coupé en long, à deux trous pour chevilles (clefs).

En quatrième partie

- Comment on avait effectué les pièges contre les ours.
- Description de leur action.

Appel à tous les apiculteurs

Nos journaux apicoles relatent, ici et là, qu'en plus du varroa les apiculteurs des Etats-Unis doivent lutter contre un nouveau parasite, un petit coléoptère noir brillant, de 6 mm, appelé *Aethina Tumida*.

Ce coléoptère est arrivé aux Etats-Unis en 1996, en provenance d'Afrique du Sud. L'apiculteur qui l'a trouvé n'a pas été pris au sérieux ; c'est seulement depuis 1998 que le monde apicole des Etats-Unis est sur pied de guerre. Depuis, la bestiole a fait du chemin, remontant la côte Est des Etats-Unis: Floride, Géorgie, Caroline du Sud, Caroline du Nord.

En Afrique du Sud, ce coléoptère est connu pour attaquer les colonies faibles et les hausses stockées. En Floride, de fortes colonies ont été trouvées infestées de centaines de coléoptères *Aethina Tumida* adultes et de milliers de larves se nourrissant de pollen et de miel. Si l'infestation est importante, les abeilles peuvent abandonner la ruche.

Après un festin de dix à seize jours, la larve quitte la ruche pour s'enterrer dans le sol et opérer sa métamorphose. Les adultes sont prêts à s'accoupler



après trois à quatre semaines passées dans l'obscurité de la terre. Et le cycle recommence.

Comment ce coléoptère va-t-il arriver en Europe ? Mais par l'importation de paquets d'abeilles et de reines !

En Suisse, pour l'importation d'abeilles de l'étranger, une autorisation de l'Office vétérinaire est nécessaire.

En Allemagne, le certificat de santé (loque) établi par le vendeur est demandé.

Charles Goy, bd de Grancy 23, 1006 Lausanne

Des abeilles pour le déminage

Un programme de recherche militaire, doté de 3 millions de dollars, vient d'être lancé aux Etats-Unis. Il s'agit de fixer sur le dos d'abeilles de minuscules marqueurs électroniques d'un poids de 27 mg, de la taille d'une demi-grain de riz, capable de donner la position de l'insecte en la corrélant avec une éventuelle exposition à d'infimes quantités d'explosifs. En recoupant les informations sur le vol, sa durée et sa direction, la présence de traces d'explosif, on espère localiser à bon marché d'éventuels champs de mines. Les abeilles ainsi équipées vivraient dans une ruche artificielle qui permettrait de collecter les informations des capteurs. Ce programme pourrait trouver d'autres applications dans la recherche de matériaux nucléaires, de narcotiques ou d'autres produits dangereux.

Apicoche

Lutte contre le varroa, suite et sans fin

A l'heure où j'écris cet article, il n'est pas de jour sans que j'entende de la part de collègues apiculteurs chevronnés des annonces de pertes importantes de colonies dues à ce fléau.

Ce n'est pas un secret, mes ruches se trouvent en France voisine, plus précisément dans le département du Doubs, qui a lui-même été fortement sinistré il y a deux ans, lors de l'apparition des résistances de *Varroa jacobsoni* aux traitements à base fluvalinate.

Mes expériences ont porté sur différentes approches, entre d'une part l'utilisation de l'acide formique sur diffuseur Apidéa, Thymovar, acide oxalique par aspersion, etc. Mes conclusions, au vu du nombre de ruches dont je m'occupe, sont que presque toutes ces variantes sont longues et dommageables. Je m'explique : la race d'abeille que j'élève est la nigra. Dans ces régions dont la biodiversité est élevée, sa tendance à propoliser rend le nettoyage du diffuseur à l'acide formique Apidéa long et difficile (environ quinze minutes par diffuseur), sans compter le prix et l'usure. En ce qui concerne Thymovar, la tendance des abeilles à déplacer la couronne de miel nous oblige à partager l'insert en quatre et à le poser à chaque angle de la ruche, sans compter que son efficacité sur la DB est un peu juste quant au volume du corps de ruche. Un autre



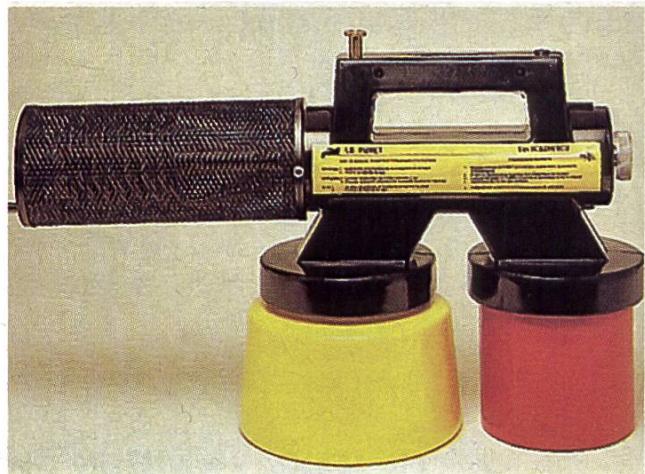
inconvénient de poids, c'est qu'il devrait être utilisé en dehors de toute période de miellée ou de nourrissement, d'où son inadaptation à la région. Quant à l'emploi de l'acide oxalique au mois de novembre, même si son efficacité est bonne, les journées propices à l'aspersion étant si peu nombreuses, son emploi dans mon cas est à éviter.

Ceci m'amène à vous présenter un appareil très pratique, mais déjà depuis longtemps en service chez les professionnels en France, le « Furet ». Composé d'un réservoir à produit acheminé par un serpentin jusqu'à la buse de diffusion, chauffé grâce à un diffuseur de gaz alimenté par une mini-bonbonne camping-gaz et compressé pour faire aérosol, cet appareil permet de traiter par l'entrée quarante ruches Dadant-Blatt en dix minutes. Le traitement se faisant en deux fois après la récolte à intervalle de neuf jours. Le produit utilisé est de l'amitraz dilué dans du pétrole pour faire aérosol. L'amitraz étant très rapidement et complètement dégradable, aucune trace ne subsiste tant dans les cires que dans le miel. Il faut cependant ne pas respirer les fumées de traitement, ce qui pourrait être cancérigène. Personnellement, en travaillant par temps calme, cela ne m'est jamais arrivé ; au besoin se munir d'un masque. Coût de l'appareil Fr. 540.-, coût du traitement insignifiant. Avec 5 cm³ de produit et environ 2 dl de pétrole, vous traitez septante ruches.

Les ruches sont débarrassées de la fumée dans les quinze minutes qui suivent le traitement. Les varroas directement touchés tombent immédiatement. La chute peut se poursuivre jusqu'à cinq jours après le traitement. Le traitement n'est pas efficace à l'intérieur du couvain. En traitant une fois à l'automne en l'absence de couvain par une température de 12°C, le problème de la survie du varroa durant l'hiver est réglé.

En raison de son mode d'utilisation, l'accoutumance devrait être beaucoup retardée. Nous ne disposons pas d'études en la matière. Il serait intéressant d'en faire une.

Jean-Pierre Amaron



Dossier sur l'Europe

Juste histoire de vérifier l'utilité de ce dossier, voici, en guise d'introduction, quelques questions :

- Combien y a-t-il de langues officielles au sein de l'Union européenne ?
- Combien d'étoiles y a-t-il sur le drapeau européen et pourquoi ?
- Quel est l'hymne européen ?
- Combien y a-t-il de députés au Parlement européen ? Combien de Français ? Alors ? Fastoche ? Si oui, passez ces pages, vous n'y apprendrez rien !



Si non, alors asseyez-vous, nous allons remonter un peu le temps ensemble. Et quand je dis « un peu » il s'agit tout de même de près de 50 ans... Nous sommes donc au sortir de la Seconde Guerre mondiale. L'Europe panse ses plaies, mais entre les deux grands de l'époque (URSS et Etats-Unis), la guerre froide a commencé. Les EU, pour se protéger du bloc de l'Est, pensent réarmer l'Allemagne...

Si la France est, à juste titre, très inquiète de ce projet, c'est dans toute l'Europe que des cercles souvent issus de la Résistance réfléchissent aux moyens de construire une unité européenne afin de rendre impossible toute nouvelle guerre.

En mai 1948, à La Haye, un congrès présidé par Winston Churchill donne naissance au Mouvement européen qui adopte un programme d'intégration de l'Allemagne à l'Europe. Dès lors Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, aidé de Jean Monnet, commissaire français au Plan, étudie les possibilités de réintégration de l'Allemagne, avec toutes les difficultés que cela suppose en ces temps de fin de guerre où les sensibilités et la mémoire sont à vif.

Le 9 mai 1950, une déclaration est publiée, le chancelier Konrad Adenauer a donné son accord de principe. La première brique de la Fédération européenne est posée. C'est la CECA Communauté économique du charbon et de l'acier. La France et l'Allemagne associent leur production sur une base d'égalité. Pourquoi le charbon et l'acier ? Parce que le charbon est la principale source d'énergie (nous sommes en 50 !) et l'acier la base des industries d'armement.

« *La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes* » (extrait de la déclaration du 9 mai 1950).

Ça va ? Vous suivez ? OK ! Alors on continue !

L'année suivante, le traité instituant la CECA est signé par la France et l'Allemagne, mais aussi le Benelux et l'Italie. C'est le *Traité de Paris*. Puis en mars 1957, nouveau traité, celui de *Rome* instituant la Communauté économique européenne (CEE) et le Marché commun.

Ces deux traités sont complétés par l'Acte unique européen, en 1986 lançant le marché intérieur et la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et capitaux ainsi que par le *Traité de Maastricht* en 1992 instaurant l'Union européenne et créant la monnaie unique.

La dernière grande étape de cette évolution date d'octobre 1997 avec le *Traité d'Amsterdam* axé majoritairement sur les préoccupations des peuples de l'Union, définissant les orientations politiques et les besoins institutionnels tout en tenant compte de l'environnement économique et de son évolution.

Voilà, c'est un résumé certes très sommaire de l'histoire de l'Europe mais reconnaisssez que pour faire tenir 50 ans de notre histoire en deux pages, il faut... synthétiser ! Et puis, ce n'est pas fini... non non !

Concrètement, l'Europe c'est quoi ?

Et bien, c'est :

- **Quinze pays** depuis le 1^{er} janvier 1995, soit près de 373 millions d'habitants, à savoir : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Fin-



lande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.

- **Onze langues officielles** : l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, le finnois, le français, le grec, l'italien, le néerlandais, le portugais et le suédois.
- **Une journée** : le 9 mai, en hommage à la déclaration du 9 mai 1950, acte de naissance de la Communauté européenne. Son but est de « rapprocher l'Europe des citoyens en remédiant au manque d'information et au sentiment d'éloignement qu'ils éprouvent. Trois éléments peuvent contribuer à une relation plus étroite entre l'Europe et les citoyens : rendre l'Europe plus « visible » sur le terrain, apporter aux citoyens une information adaptée, offrir aux Européens des différents pays l'occasion de se rencontrer. »

– **Des institutions :**

- Le Conseil de l'Union : *l'organe de décision*
Il est composé soit des chefs d'Etat (Conseil européen) qui va décider des grandes orientations en accord avec le Parlement européen ainsi que des nouvelles adhésions, soit des ministres des Etats membres (Conseil des ministres) qui va décider de la législation communautaire.
- La Commission européenne : *l'organe moteur et gestionnaire*
Composée de 20 commissions nommées par les Etats membres, elle propose et met en œuvre la législation communautaire.
- Le Parlement européen : *le creuset démocratique*
C'est l'organe de contrôle et de stimulation démocratique. Il est composé de 626 députés (dont 87 français) élus au suffrage universel.
- Le Comité économique et social : *le représentant des groupes d'intérêts professionnels et sociaux*
Ce comité est composé de 222 membres nommés pour 4 ans par le Conseil. Il représente les grands groupes d'intérêt : employeurs, syndicats ouvriers, consommateurs... Il émet des avis sur les propositions de la commission.
- Le Comité des régions : *le représentant des collectivités régionales et locales*
Ce comité est composé de 222 membres nommés par le Conseil sur avis des Etats. Il émet un avis quand il estime que des intérêts régionaux spécifiques sont en jeu.
- La Cour de justice : *la gardienne du droit communautaire*
Elle est composée de 15 juges nommés par les gouvernements des Etats membres et pour 6 ans. Ils sont assistés par un tribunal formé de 15 juges désignés dans les mêmes conditions. Son rôle est d'interpréter et d'appliquer le droit communautaire.
- La Cour des comptes : *la gardienne de l'orthodoxie financière*
Elle est composée de 15 membres désignés pour 6 ans par le Conseil. Elle vérifie recettes et dépenses, s'assure de la légalité de la bonne gestion des finances.
- Autres : existent aussi la Banque européenne d'investissement, l'Institution monétaire européenne, l'Agence pour l'environnement, etc.
- **Un drapeau** : douze étoiles d'or sur fond bleu forment un cercle en signe d'union. Les étoiles sont disposées comme les heures sur un cadran de montre et le nombre invariable de 12 est symbole de perfection et de plénitude. Rien à voir avec le nombre des Etats membres (!).



- **Un hymne**: le saviez-vous? C'est l'*Ode à la Joie*, thème du 4^e mouvement de la 9^e *Symphonie* de Beethoven... qui depuis juin 1985 est officiellement l'hymne de l'Europe.
- **Une monnaie**: l'euro (6,55957) mais... cela, vous commencez à connaître.

Quant aux ambitions de notre Europe, tant économique que politique... je ne m'y attarderai pas... Ouvrez radio, journaux ou TV... il en est question tous les jours...

Alors, utile ce petit bla-bla, oui ou non? Vous aviez combien de réponses justes?

Ida Vermot – Le Roc, 2413 Le Prévoux

À VENDRE

ruchettes 6 c DB, ruchettes 6 1/2 c

Coffres à cadres, cadres corps bâtis, cadres corps avec fils et cires, cadres hausse 4 cm et 2,5 cm bâtis, bidons à miel, bocaux à miel forme haute.

Tél. (027) 3952365 ou (021) 8085863.

À VENDRE

extracteur

Matériel apicole,
15 ruches Bürki simples et doubles,
le tout **Fr. 600.–**

Robert Praz, route du Sanetsch 54,
1950 SION, tél. (027) 322 48 19.

À VENDRE

15 ruches Bürki-Jaeger

vides, + un extracteur 8 cadres de hausse.

Fr. 600.– le tout.

Tél. (027) 322 48 19.

À VENDRE

exploitation apicole franc-comtoise

Miellerie moderne

Habitation 5 chambres + 50 a, cheptel, matériel.

S'adresser à **M. et M^{me} Jean-Luc Volland**, ancienne route de Vesoul, Cidex 22, 70240 Saulx-de-Vesoul (France), tél. (0033) 384 95 83 82.

